

# LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'INSCRIPTION D'UN SITE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL : TROIS ETUDES<sup>1</sup>

Rémy Prud'homme<sup>2</sup>

10 Juillet 2008

## I – Introduction

Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO a été inventé pour protéger et pour signaler des « sites » d'importance et de signification mondiale. Mais cette inscription a aussi des impacts potentiellement importants sur le développement socio-économique des zones où sont situés ces sites. En vérité, ces impacts réels ou supposés sont l'un des ressorts principaux, sans doute même le plus important, de la demande d'inscription sur la liste, qui est très forte. Dans l'esprit des élus locaux qui portent généralement cette demande, être couché sur la liste est une promesse et un instrument de développement économique, c'est-à-dire d'activités et d'emplois. Curieusement, alors que l'on connaît bien l'impact – indubitablement très positif – de l'inscription sur la protection et la signalisation des sites, on connaît assez mal l'impact de l'inscription sur le développement économique et social. Les espoirs placés dans la relation inscription → développement sont-ils fondés ? C'est à cette question que tente de répondre cette analyse. La relation inscription → développement est une hypothèse plausible, mais elle n'est qu'une hypothèse tant qu'elle n'a pas été démontrée.

Les informations disponibles sont souvent parcellaires et anecdotiques. Tel maire affirme que la notoriété de sa ville a augmenté après son inscription. Tel autre que le tourisme a fait un bond dans les années qui ont suivi cette inscription. Un troisième que les « investisseurs étrangers » ont redoublé d'intérêt pour sa ville. Mais toutes ces affirmations sont à prendre avec prudence. D'abord parce qu'elles servent les intérêts politiques des maires qui les avancent. Ensuite et surtout parce qu'elles sont faites hors du contexte du

---

<sup>1</sup> Cette note a été préparée à la demande du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Elle ne représente pas nécessairement les vues de cette institution, et ne l'engage en aucune façon.

<sup>2</sup> Professeur émérite, Université Paris XII.

développement de l'agglomération considérée et que les changements (heureux) mis en avant ont peut-être d'autres causes que l'inscription et qu'ils se seraient peut-être produits en l'absence de cette inscription.

Pour porter un jugement scientifique sur l'impact socio-économique de l'inscription, il ne suffit pas d'examiner *ce qui s'est passé* effectivement, il faut le comparer à *ce qui se serait passé* en l'absence d'inscription. Il faut identifier l'impact de l'inscription *toutes choses égales par ailleurs*. La tâche est bien entendu difficile. Connaître et comprendre ce qui s'est passé est déjà souvent difficile ; savoir ce qui se serait passé est évidemment plus difficile encore. Les mécanismes du développement local sont complexes, mal connus et variables dans le temps et l'espace. Ce dont on peut être sûr c'est que l'impact de l'inscription sur le développement n'est pas le même aujourd'hui qu'hier, et ici que là, et donc que les généralisations sont dangereuses. Nous ne prétendons donc pas apporter une réponse définitive à la question posée, mais plus modestement une – ou plus précisément trois – modestes contributions à ce débat. Ces analyses abordent le problème sous des angles différents et cependant complémentaires.

La première, préparée par Maria Gravari-Barbas et Sébastien Jacquot (2008), est une revue de la littérature consacrée aux relations complexes entre tourisme, patrimoine, inscription et développement. De nombreux auteurs, dans différentes disciplines, et sur des terrains très divers, ont en effet essayé d'éclairer ces relations dans des études théoriques comme dans des analyses empiriques.

La deuxième, due à Magali Talandier (2008), est une analyse économétrique conduite sur le cas de la France, qui cherche à expliquer le développement de zones touristiques par diverses variables, dont l'inscription, afin de voir si l'inscription a un pouvoir explicatif sur le développement. Le cas de la France a été choisi pour trois raisons. On dispose pour ce pays d'une identification sérieuse et reconnue des sites touristiques intéressants grâce aux guides Michelin qui identifient les sites qui « valent le voyage » (trois étoiles) ou qui « méritent un détour » (deux étoiles). Deuxièmement, le nombre de sites du Patrimoine Mondial y est assez important. Enfin, de nombreuses données sur les variables expliquées et explicatives nécessaires à l'analyse (le développement, le climat, le tourisme, etc.) sont disponibles au niveau géographique fin nécessaire.

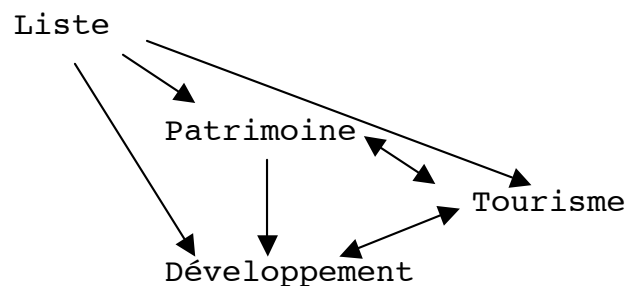
---

La troisième, effectuée par Bernard-Henri Nicot et Burcu Ozdirlik (2008) est une analyse comparée de sites inscrits et non-inscrits en Turquie. On a cherché des paires de sites aussi semblables que possibles dont un seul figure sur la liste du patrimoine. On a ainsi retenu deux sites archéologiques comparables, Troie (inscrit) et Pergame (non-inscrit), et deux ensembles architecturaux ottomans également comparables, Safranbolu (inscrit) et Beypazari (non-inscrit). Bernard-Henri Nicot et Burcu Ozdirlik se sont rendu sur place pour interroger les acteurs et essayer d'apprécier le rôle joué par l'inscription.

Ces trois études ont donné lieu à des rapports auxquels on se reportera avec profit. On en trouvera ici une présentation simplifiée de ces études, et une conclusion qui tire les leçons – provisoires – du travail effectué.

## II – Une revue de la littérature

Le lien entre inscription sur la Liste du Patrimoine Mondiale et développement local n'est pas un lien simple et direct. Entre ces deux notions, au moins deux concepts ou deux réalités s'intercalent : le patrimoine, et le tourisme. L'inscription sur la liste valorise le contenu patrimonial d'un site. Ce contenu favorise le tourisme, qui exerce à son tour un effet d'entraînement sur le développement. Comme le montre le schéma ci-après, la relation inscription → développement se décompose en au moins six relations distinctes. L'étude de Maria Gavari-Barbas et de Sébastien Jacquot essaye de présenter d'une manière synthétique les nombreux travaux (leur corpus comprend plus de 200 analyses) consacrés à l'analyse de ces six types de relations.



## *Tourisme et développement*

L'essentiel de l'impact socio-économique de l'inscription passe par le tourisme qu'il est susceptible de générer. L'impact du tourisme en général sur le développement a été assez abondamment étudié. Beaucoup des études cependant sont plus qualitatives que quantitatives, du fait de la relative pauvreté des données chiffrées sur le tourisme, et en particulier sur le tourisme domestique (qui en est généralement la part la plus importante) d'une part, et de l'hétérogénéité de la notion qui recouvre des réalités aussi diverses que le voyage d'affaire, la visite familiale, la vacances de repos, et la découverte culturelle, d'autre part. Il existe cependant un consensus sur la contribution économique positive du tourisme, en termes d'activités et d'emplois (dans le transport, l'hôtellerie, la restauration, les services, l'artisanat) et donc de PIB. Son importance est très variable : de 85% dans le cas de pays comme les Maldives à 5% dans le cas de pays moins attractifs et dotés d'activités plus traditionnelles. Il existe également un consensus sur le fait que l'importance du tourisme a augmenté rapidement au cours des décennies passées, du fait de l'augmentation des revenus et de la baisse relative des coûts de transport. Un fait marquant des années récentes a été la montée en puissance de pays émergents comme la Chine sur le marché du tourisme international, en tant que pays de destination mais aussi d'origine. La question de savoir quelles seront les conséquences d'un possible et même probable retournement de la courbe des coûts de transport sur ces évolutions est posée.

Qui sont les bénéficiaires des dépenses touristiques ? Certes, une partie non négligeable – de l'ordre de la moitié – de ces dépenses (billets d'avion, hôtels internationaux) échappe à la zone visitée et à ses habitants. Mais différentes études semblent montrer qu'une partie importante des dépenses est locale, et même que les habitants les plus pauvres sont souvent des bénéficiaires importants. Cela reflète en particulier le fait que – contrairement à ce que beaucoup pensent – la majorité des emplois touristiques sont des emplois peu qualifiés.

Il faut reconnaître, mais pas exagérer, l'importance du tourisme dans les stratégies et les processus de développement. Tous les pays ou toutes les régions ne sont pas les Maldives ! D'autant plus, et de nombreuses études ont mis l'accent sur ce point, que le tourisme n'est pas sans dangers. Dans d'assez nombreux cas, le tourisme est

saisonnier, et la nécessité d'amortir sur quelques mois de lourds investissements en infrastructure ou en hôtellerie pèse lourdement sur la rentabilité. Dans d'autre cas, comme à Venise, le tourisme peut tourner à la monoculture, en faisant monter les prix (fonciers, mais aussi du travail) et en éliminant (presque) toutes les activités autres que touristiques. Le tourisme peut en outre avoir des effets déstructurants sur les sociétés locales brutalement confrontées à des modes de vies et des valeurs très différents des habitudes ancestrales. Certaines études, cependant, minimisent ce danger, et montrent que le tourisme peut au contraire avoir pour effet à valoriser aux yeux même des « indigènes » leur propres valeurs. C'est ainsi par exemple que le tourisme a servi à « baliniser Bali ». Le danger de « surfréquentation », et de destruction de la base même du tourisme a également été évoqué, sur le modèle de la surpêche. Mais la plupart des études semblent suggérer que ce danger est plus imaginaire que réel.

#### *Patrimoine et tourisme*

La deuxième relation explorée concerne le lien entre tourisme et patrimoine. Le souci de découverte du « patrimoine » est-il une motivation importante du tourisme ? Le tourisme « patrimonial » est-il différent des autres ? Le caractère polysémique de la notion de patrimoine ne favorise pas l'analyse. La pluralité des déterminants du tourisme non plus. On ne peut pas réduire à un seul chiffre l'importance de la motivation patrimoniale et dire, par exemple, que 30% des touristes sont mus par ce souci. Le « vrai » chiffre est à la fois plus bas et plus élevé. Il est plus bas si l'on considère la seule ou la plus importante des motivations : une étude sur la France avance un chiffre de 17%. Mais il est plus élevé si l'on considère les différentes motivations d'un choix de destination touristique : toujours en France, 50% des touristes étrangers déclarent que la culture ou la consommation culturelle a été une motivation importante de leur voyage. En temps effectivement passé, la fréquentation de monuments culturels *stricto sensu* est peu importante, mais la promenade ou même le shopping dans des villes où existent ces monuments culturels – parce que ces villes contiennent ces monuments culturels *stricto sensu* – sont bien plus importants. Le patrimoine apparaît ainsi comme une motivation du tourisme *parmi d'autres*. Le fait qu'elle ne soit pas la première ne veut pas dire qu'elle n'est pas importante ou même décisive. Entre deux destinations balnéaires, le touriste choisira celle qui lui offre, en plus des plages et du soleil, la proximité d'éléments patrimoniaux.

L'une des études quantitatives les plus approfondies sur les emplois liés au patrimoine porte sur la France. Comme le montre le tableau 1, elle distingue entre les emplois directs dans la gestion des monuments et sites patrimoniaux, dans la conservation du patrimoine (pour l'essentiel ces deux types d'emplois sont financés par l'impôt, et évincent d'autres emplois), les emplois indirects dans l'industrie, et les emplois liés au tourisme patrimonial. L'auteur ne cache pas le caractère d'estimations discutables des chiffres qu'il livre. Ces chiffres font apparaître un total correspondant à un peu moins de 2% de l'emploi en France. Du fait de l'importance relative du patrimoine comme du tourisme en France, ce pourcentage serait moins élevé dans la plupart des autres pays du monde.

**Tableau 1 – Emplois liés au patrimoine, France, 2003**

	Emplois	% emplois France <sup>a</sup>
Gestion des monuments <sup>b</sup>	44 000	0,2
Conservation des monuments	43 000	0,2
Utilisation du patrimoine par l'industrie	262 000	1,1
Tourisme lié au patrimoine <sup>c</sup>	136 000	0,6
Total	485 000	1,9

Source : Greffe, Xavier. 2003. *La valorisation économique du patrimoine*, La documentation française, Paris, 384 p.

Notes : <sup>a</sup>24,5 millions d'emplois en 2003 ; <sup>b</sup>dont 29 000 dans le secteur public (fonctionnaires) et 15 000 dans le secteur privé (guides, etc ;) ; <sup>c</sup>Sur la base de 17% des dépenses touristiques.

### *Liste UNESCO et attractivité patrimoniale*

La troisième relation analysée concerne le lien entre l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial d'un site et l'attrait patrimonial de ce site, ou si l'on préfère la « plus-value » du label Patrimoine Mondial. Elle est difficile à établir. Par définition, tous les sites de la liste ont un grand intérêt patrimonial, et il n'est pas simple de distinguer dans l'attraction d'un site classé ce qui provient du classement et ce qui provient du site. C'est ainsi par exemple qu'il existe une assez bonne corrélation entre le nombre de touristes par pays et le nombre de sites classés par pays : plus il y a de sites dans un pays, et plus il y a de visiteurs de ce pays. Mais cette corrélation ne nous dit rien sur la causalité. Elle peut s'expliquer par une troisième variable : la densité patrimoniale. C'est peut-être parce qu'il y a beaucoup de richesses patrimoniales dans un pays qu'il y a à la fois beaucoup de visiteurs et beaucoup de sites classés.

Il faut donc prendre avec prudence les chiffres qui associent inscription et fréquentation accrue. Les sites

archéologiques mexicains ou les châteaux médiévaux du Pays de Galle classés au Patrimoine Mondial reçoivent environ quatre fois plus de visiteurs que ceux qui ne sont pas classés ; mais comment être sûr que les sites classés ne sont pas les plus intéressants et que leur fréquentation plus importante reflète autre chose que ce plus grand intérêt ? La fréquentation d'un site classé a souvent évolué favorablement après son inscription sur la liste. Mais ces évolutions se situent généralement dans un contexte de forte augmentation du tourisme (domestique et international), en particulier dans des pays émergents comme l'Inde, la Chine ou le Vietnam : la fréquentation de sites non classés a peut-être connu aussi une évolution favorable dans ces pays et des années. Rares sont les études et les statistiques qui donnent les garanties méthodologiques suffisantes pour apprécier sérieusement l'impact de l'inscription sur la fréquentation.

Il ne s'ensuit pas que cet impact n'existe pas. On a même une raison théorique de penser qu'il existe : la théorie dite des superstars, dérivée des théories de l'information. On s'est en effet aperçu dans des domaines bien différents (comme la musique par exemple) que le succès va au succès, bien au-delà de ce que la qualité intrinsèque des différents artistes peut expliquer ou justifier. Savoir ce que l'on préfère est coûteux en informations, en temps, en connaissances. Plutôt que de courir le risque de faire un mauvais choix, beaucoup de consommateurs, incertains de l'offre et même de leur propre demande, préfèrent s'en remettre au verdict du succès, et aller là où tout le monde va, ou bien là où une autorité reconnue leur conseille d'aller, même si cela leur coûte plus cher. Il s'agit là d'un comportement parfaitement rationnel, qui devrait jouer en faveur des sites labellisés Patrimoine Mondial. Comme le dit un auteur cité par Maria Gravari-Barbas : *"The minute it goes on the list, it goes into Lonely Planet, Fodor's, Frommers"* ». On observe d'ailleurs que pour des sites célèbres et très demandés, comme Petra, la medina de Fes, Angkor ou les îles Galapagos, les visiteurs sont prêts à payer des sommes non négligeables pour avoir le droit de visiter.

Au total, la revue de la littérature suggère que le lien entre inscription sur la liste du patrimoine mondial et développement économique local est incertain et probablement assez ténu. Ce lien est comme une chaîne à plusieurs maillons : un premier maillon relie inscription et attractivité patrimoniale, un deuxième relie attractivité patrimoniale et tourisme, un troisième relie tourisme et développement local. Chacun de ces maillons

est lui-même assez faible et assez mal connu, ce qui rend la chaîne fragile et incertaine. L'inscription est certainement un facteur favorable au développement, mais un facteur qui n'est ni nécessaire ni suffisant.

### III - Une étude économétrique

#### *La méthode*

L'économétrie est l'ensemble des techniques statistiques et mathématiques qui permettent d'explorer d'une façon chiffrée les relations qui existent entre une variable (dite expliquée) et une – ou surtout plusieurs – variables causales ou présumée telles (dites explicatives). Si l'on pense que A est causé par B, C et D, l'économétrie permet de dire si c'est bien le cas (elle montrera par exemple que A est bien causé par B et par C mais pas par D), et dans quelle mesure (elle montrera par exemple que A est une cause deux fois plus importante que B). Les techniques économétriques ont surtout été développées pour éclairer des relations et des problèmes économiques (comme le suggère l'étymologie), mais elles sont également utilisées pour éclairer bien d'autres types de problèmes et notamment des problèmes de santé. L'économétrie est surtout utile pour éclairer les relations multi-causales, qui sont évidemment fréquentes, et qui caractérisent le problème des impacts de l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial. L'économétrie est assez gourmande en données : plus on a de « points », c'est-à-dire d'exemples ou de cas, et mieux on se porte (20 est un minimum, et il n'y a pratiquement pas de maximum). Il ne faudrait pas croire que l'utilisation de ces techniques mathématiques dispense de réfléchir, bien au contraire. C'est la réflexion et la théorie, et elles seules, qui permettent de formuler les hypothèses et de construire les modèles que l'économétrie va ensuite tester.

Pour appliquer cette approche au problème de l'impact économique de l'inscription sur la liste UNESCO, on a retenu le cas de la France, pour au moins trois raisons. Le tourisme joue un rôle particulièrement important dans ce pays. Le nombre de sites UNESCO (31) y est également important. Enfin, beaucoup des (très) nombreuses données spatiales nécessaires à l'analyse sont disponibles ou ont pu être produites.

L'unité géographique d'analyse est le canton. On compte environ 3 700 cantons en France (un canton fait en



moyenne 135 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à un carré de 12 km de côté, et abrite environ 16 000 habitants).

### *Les variables expliquées et explicatives retenues*

Une vingtaines de variables expliquées ont été retenues. Les unes concernent l'importance de l'activité touristique dans le canton en 2005 et son évolution au cours de la période 1993-2005 : l'hébergement marchand (pour 1000 habitants), l'emploi salarié privé dans la restauration et les activités touristiques (en % de l'emploi salarié). Les autres se rapportent au développement économique et social du canton : revenus, niveau des salaires, solde migratoire (entre 1990 et 1999), emplois dans les commerces et les services de proximité, emplois « chics » (dans des secteurs valorisés ou valorisants).

Une douzaine de variables explicatives, susceptibles d'expliquer la valeur de chacune de nos variables expliquées, ont été postulées. Au premier rang figure évidemment le fait de figurer sur la liste UNESCO, puisque c'est justement la force explicative de cette variable-là que l'on cherche à estimer, compte tenu de toutes les autres. On a donc repéré les cantons qui abritent un site classé au Patrimoine Mondial.

Une deuxième variable explicative est le fait pour un canton d'être désigné par le guide vert Michelin qui fait autorité en ce domaine comme « vaut le voyage » (3 étoiles) ou « mérite un détour » (2 étoiles). On a donc repéré les 91 cantons qui ont trois étoiles et les 131 cantons qui ont deux étoiles. Tous les sites classés par l'UNESCO font partie de ces hauts-lieux du tourisme français.

D'autres variables explicatives se rapportent à l'agrément géographique d'un canton : le fait d'être côtier ou non, le fait d'être à moins de 50 km d'une côte, le fait d'être montagneux (au dessus de 2 000 mètres d'altitudes), le fait de jouir d'un climat agréable. On peut en effet penser que ces aménités sont de nature à expliquer l'attractivité touristique ou le développement économique d'un canton.

D'autres variables explicatives plus économiques ont également été retenues, comme le fait d'être à moins de 50 km d'un axe routier à fort trafic, la population du canton en 2005, le revenu par habitant en 2005 et la distance à une aire urbaine de plus de 100 000 habitants.

## Résultats

Une vingtaine de régressions économétriques ont été effectuées. Chacune a pour but d'expliquer l'une des variables expliquées par l'ensemble des variables explicatives – parmi lesquelles le fait d'être sur la liste du Patrimoine Mondial. Pour chacune des variables explicatives, ces régressions nous donnent un coefficient qui mesure l'impact de la variable (qui peut être positif ou négatif), et aussi sa significativité. Il arrive en effet fréquemment que le pouvoir explicatif d'une variable soit faible ou nul. Le tableau 2 présente, pour chacune des variables expliquées (ou si l'on préfère pour chacun des indicateurs d'attractivité touristique ou de développement local retenus) la significativité de la présence du canton sur la Liste UNESCO. On a également fait figurer la significativité de la présence du canton sur le classement Michelin (hors UNESCO)<sup>1</sup>.

**Tableau 2 – Significativité de l'inscription sur la Liste UNESCO sur divers indicateurs d'attractivité touristique et de développement**

Variable expliquée :	UNESCO	Michelin
Variables d'attractivité touristique :		
Potentiel d'accueil touristique 2005	<b>oui</b>	<b>oui</b>
Evolution potentiel accueil touristique 1993-2005	non	<b>oui</b>
Part de la restauration dans l'emploi 2005	<b>oui</b>	<b>oui</b>
Evolution emploi dans la restauration 1993-2005	non	non
Part du tourisme dans l'emploi 2005	<b>oui</b>	<b>oui</b>
Evolution part du tourisme dans l'emploi 1993-2005	non	non
Solde migratoire 1990-99	non	non
Variables de développement socio-économique :		
Revenu par habitant 2005	non	non
Evolution du revenu par habitant 1993-2005	oui (-)	oui (-)
Evolution du revenu du canton 1993-2005	oui (-)	oui (-)
Salaires horaires 2005	non	non
Salaires des cadres 2005	non	<b>oui</b>
Part des emplois « chics » 2005	non	<b>oui</b>
Evolution part des emplois chics 1993-2005	non	non

Source : Talandier 2008

Notes : « Michelin » signifie : cantons figurant avec deux ou trois étoiles dans le guide vert Michelin, non compris les cantons qui figurent également sur la liste du Patrimoine Mondial. « Oui » signifie que le test de Student du coefficient de la variable considérée est significatif au seuil de 5%. Tous les coefficients sont positifs sauf ceux qui sont marqués (-) et qui sont négatifs. Les données sur l'emploi se rapportent à l'emploi salarié privé.

Ces résultats suggèrent que l'impact de l'inscription sur l'attractivité touristique et sur le développement est faible ou nul, en statique (2005) comme en évolution

<sup>1</sup> L'analyse a également calculé l'impact de chacune des autres variables explicatives, mais ces résultats qui ne concernent pas directement l'objet de notre recherche, ne sont pas présentés ici.

(1993-2005). Les « non » l'emportent largement sur les « oui ». Soulignons que cet impact est mesuré toutes choses égales par ailleurs, en contôlant l'impact des autres facteurs (climat, taille des cantons, aménités géographiques, etc.) qui expliquent ou peuvent expliquer attractivité et développement. On voit ainsi que le fait d'être sur la liste UNESCO ne contribue pas, en soi, à augmenter la part du tourisme dans l'emploi sur la période considéré, ou le revenu par habitant, ou le niveau des salaires. Il a même un effet significatif mais négatif sur l'évolution des revenus.

La comparaison avec l'impact de l'inscription sur la liste des deux et trois étoiles du guide vert Michelin montre que le label UNESCO n'apporte rien de plus (en termes d'attractivité touristique et de développement économique). Les deux colonnes du tableau 2 racontent la même histoire. Les listes UNESCO et Michelin ont des impacts tout à fait comparables. Sur trois points, la liste Michelin apporte même un peu plus.

Ce résultat est confirmé par un autre ensemble de régressions effectuées non plus sur les 3 700 cantons français, mais sur les seuls 222 cantons Michelin – sur les cantons patrimonielement importants en quelque sorte – avec l'appartenance à la liste UNESCO parmi les variables explicatives. Cette appartenance n'a un pouvoir explicatif avéré que pour une seule des 17 variables expliquées (la part de la restauration dans l'emploi). Pour tous les autres indicateurs d'attraction touristique ou de développement, le fait pour un canton d'appartenir à la liste UNESCO n'est pas significatif, toutes choses égales par ailleurs.

#### *Analyse avant-après sur cinq sites*

Les données annuelles disponibles – l'emploi salarié privé par sous-secteur d'activité pour la période 1993-2005 – ne permettent pas de comparer les évolutions des dynamiques locales avant et après le classement UNESCO pour l'ensemble des sites, mais pour cinq sites seulement.

Magali Talandier fait d'abord cette comparaison en considérant, site après site, le taux de croissance de l'emploi dans le tourisme et dans les commerces de détail avant et après la date de l'inscription. Elle ne fait pas apparaître un impact fort de l'inscription, comme le montre le tableau 3. L'inscription n'a pas entraîné systématiquement une accélération de l'emploi dans les secteurs du tourisme et du commerce de détail.

**Tableau 3 – Taux de croissance de l'emploi avant et après inscription sur la liste UNESCO, cinq sites français, 1993-2005**

	(en nombre de sites)	
	Plus rapide	Moins rapide
Tourisme		
Restaurants	2	3
Hébergement	4	1
Cafés	1	3
Total tourisme	3	2
Commerce de détail	1	4
Total	3	2

Note : Le premier chiffre de la première colonne (2) veut dire dans deux des cinq sites l'emploi salarié dans les restaurants a cru plus rapidement dans les années qui ont suivi l'inscription que dans les années qui ont précédé l'inscription

Une telle comparaison, cependant, a ses limites. Les taux de croissance ainsi calculés reflètent la conjoncture économique des différentes périodes considérées autant que l'impact proprement dit de l'inscription sur la liste. Pour contourner cette difficulté, Magali Talandier a alors comparé pour chaque site la différence de taux de croissance avant/après la date de l'inscription avec la différence de taux de croissance avant/après pour l'ensemble des cantons français et pour l'ensemble des cantons signalés par deux ou trois étoiles aux guides verts Michelin. Le tableau 4 présente les résultats de ces comparaisons.

**Tableau 4 – Comparaison des taux de croissance de l'emploi avant/après l'inscription sur la liste UNESCO pour les cantons bénéficiaires et pour l'ensemble des cantons français**

	(en nombre de sites ayant connu une évolution plus rapide)	
	/tous cantons	/cantons Michelin
Tourisme		
Restauration	3	2
Hébergement	4	3
Cafés	5	5
Total tourisme	3	2
Commerces de détail	1	1
Total	3	2

Note : Le premier chiffre de la première colonne (3) veut dire que dans trois des cinq sites considérés, l'évolution avant/après a été plus rapide que l'évolution avant/après constatée dans l'ensemble des cantons français (pour les mêmes années).

Ces résultats confortent assez bien les résultats précédents. Pour beaucoup de sous-secteurs d'activité, l'évolution avant/après dans les sites du Patrimoine Mondial n'est guère différente de l'évolution avant/après de l'ensemble des cantons français. Si l'on considère l'ensemble des emplois dans le tourisme et les commerces de détail, cette évolution est plus rapide dans 3 sites et moins rapide dans 2 sites. Si la comparaison est effectuée

avec les cantons Michelin, c'est-à-dire les cantons qui bénéficient de deux ou trois étoiles aux guides verts Michelin, elle est plutôt moins favorable aux sites UNESCO. Pour l'ensemble des emplois dans le commerce et les services, l'évolution avant/après des sites UNESCO a été plus rapide dans 2 sites et moins rapide dans 3 sites. Bien entendu, cinq sites constituent un échantillon restreint (bien qu'aléatoire puisqu'il s'agit des sites pour lesquels les données sont disponibles), et les enseignements de l'analyse doivent être extrapolés avec prudence.

La conclusion de ces analyses chiffrées est que l'inscription d'un site sur la liste UNESCO a un impact faible sur son développement économique.

#### IV – Deux comparaisons en Turquie

La recherche menée sur la Turquie par Bernard-Henri Nicot et Burcu Ozdirlik, bien qu'également comparative, adopte une méthodologie complètement différente. Elle a consisté à identifier des sites aussi comparables que possibles dont l'un est inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial et l'autre pas. La Turquie a été choisie pour cet exercice par que les sites y sont assez nombreux, et que ce pays est proche des grands pays émetteurs de touristes et qu'il est de fait très visité. On a retenu deux sites archéologiques : Troie (sur la liste) et Pergame (absent de la liste), et deux sites villes ottomanes : Safranbolu (sur la liste) et Beypazari (absent de la liste). Les chercheurs se sont ensuite rendus sur place pour interroger les acteurs et essayer de comprendre les ressorts du développement économique local, afin d'apprécier le rôle éventuellement joué dans ce processus par l'inscription sur la liste.

##### *Deux villes ottomanes*

Safranbolu et Beypazari sont deux villes ottomanes remarquables avec des centres anciens remarquables composés de maisons des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles (appelées *konaks*). Ces villes ont beaucoup de points communs. Elles ont à peu près la même taille : 25 000-40 000 habitants. Elles sont situées dans la même partie de la Turquie : le nord-ouest, assez proches d'Istanbul et d'Ankara tout en étant à l'écart des grands circuits touristiques. Toutes les deux se targuent d'être sur « la route de la soie ». Elles situées dans des sites géographique intéressants, avec des vallées encaissées et des falaises impressionnantes. Elles ont (comme beaucoup

de villes turques) fait face à une augmentation rapide de la population au cours des décennies récentes. Elles n'en présentent pas moins des différences importantes du point de vue qui nous occupe.

Tout d'abord, l'intérêt pour le patrimoine est plus ancien à Safranbolu qu'à Beypazari. C'est au début des années 1970 que des universitaires et des architectes se sont intéressés au patrimoine architectural riche mais dégradé de Safranbolu. La direction du Patrimoine du ministère de la culture a été sensibilisée, des actions de restauration entreprises avec le soutien de la municipalité et de la préfecture. Cette petite ville n'était pas la seule à posséder un patrimoine ottoman de grande qualité, mais c'est l'une des rares où la population a répondu favorablement à l'intérêt des spécialistes. L'inscription sur la liste de l'UNESCO en 1994 est donc venue consacrer un renouveau qui avait été amorcé plus de vingt ans auparavant. A Beypazari au contraire, il faut attendre la fin des années 1990, et l'élection d'un nouveau maire dynamique, pour que des actions de sauvegarde et de restauration du centre ancien soient entreprises d'une façon systématique.

Deuxièmement, les restaurations de Beypazari sont moins rigoureuses que celles de Safranbolu. La municipalité de Beypazari a recensé environ 3 500 maisons typiques. Au cours du premier mandat du maire (1999-2004) 500 ont été restaurées. Pour la municipalité, il s'agissait d'aller vite et d'obtenir rapidement des résultats visibles. On porta donc l'effort sur les façades plutôt que sur l'ensemble des maisons. C'est d'ailleurs l'un des reproches que font les puristes de la conservation du patrimoine (notamment à Safranbolu) : d'avoir fait du tape-à-l'œil et d'avoir négligé l'authenticité. Reproche excessif, car il y a de très belles maisons appartenant à la municipalité dont l'intérieur a été restauré avec beaucoup de soin et qui servent maintenant de maisons d'hôtes ou de musées, mais reproche qui n'est pas sans fondement.

Troisièmement, en termes économiques Beypazari se développe plus rapidement que Safranbolu. Le tourisme y augmente au moins aussi rapidement. La municipalité a déployé un grand activisme médiatique, notamment à la télévision et dans les journaux, pour faire connaître Beypazari et les opérations qui y étaient menées. Le succès a été rapide : le nombre de touristes était de 2 500 en 1998 avant le démarrage du projet. Il est passé à 40 000 en 2002 et à 150 000 en 2004. A Safranbolu aussi, le nombre des touristes augmente, et la part des étrangers

(notamment asiatiques) y est plus importante qu'à Beypazari, tout en restant faible (environ 20%). Mais ce tourisme engendre assez peu de retombées économiques. La plupart des touristes ne passent à Safranbolu que quelques heures. Les capacités hôtelières restent modestes, l'animation du centre ville limitée. Pour partie, il faut voir là l'envers de la médaille restauration. C'est ainsi par exemple que certains hôteliers aimeraient faire construire des piscines, mais cela est incompatible avec le respect du site. D'autre part, la municipalité de Beypazari n'a pas mis tous ses œufs dans le panier patrimoine touristique. Elle a systématiquement favorisé – dans le centre ancien – la renaissance d'un artisanat traditionnel de bijouterie. Elle a aménagé dans une vallée proche une sorte de parc naturel avec aires récréatives et restaurants qui attire ne nombreux visiteurs en provenance d'Ankara. Elle favorise l'exploitation de sources thermales proches. Bref, le développement du patrimoine s'intègre mieux dans le développement économique à Beypazari qu'à Safranbolu. A Beypazari, il fait partie d'une stratégie de développement. A Safranbolu, il est davantage une fin en soi. En exagérant un peu, on pourrait dire qu'à Beypazari, le patrimoine est au service du développement, cependant qu'à Safranbolu le développement est au service du patrimoine.

Au total, dans le cas de ces deux petites villes ottomanes largement comparables, l'analyse montre que le label Patrimoine Mondial n'a pas été un facteur important du développement local. Le label a surtout contribué à la préservation des richesses patrimoniales de Safranbolu. Il a certes aussi contribué à la faire connaître, et à y attirer des touristes. Mais il n'a pas déclenché une dynamique de développement. A Beypazari au contraire, l'absence de label n'a pas empêché une telle dynamique. On peut même sans doute penser que l'absence de label a facilité cette dynamique, d'une double façon. Elle a forcé en quelque sorte les élus locaux à inventer d'autres moteurs du développement. Et l'absence de label a aussi signifié une absence de contraintes qui a favorisé certaines actions de développement.

#### *Deux sites antiques*

Troie (Truva en grec, mais le nom grec de Troia est souvent utilisé) et Pergame (dans la ville de Bergama) sont deux sites très célèbres depuis l'antiquité. Le premier est sur la liste du Patrimoine Mondial, le second n'y est pas. Ils sont tous les deux situés dans le nord-ouest de la Turquie. Ils présentent cependant quelques différences. Troie évoque la guerre et le trésor de Priam,

alors que l'antique Pergame était consacrée au savoir (sa bibliothèque rivalisait avec celle d'Alexandrie) et à la médecine (l'Asclépieion était un des plus importants complexes médicaux de l'antiquité). Comme le savent les lecteurs d'Homère, Troie a été détruite et il n'en reste plus guère aujourd'hui que quelques pans de murs de brique ou de pierre mis à jour par les archéologues ; Pergame a certes pâti des prélèvements effectués au XIXème et XXème siècles et qui font la gloire de plusieurs musées européens (surtout le Pergamon Museum de Berlin), mais des monuments antiques subsistent, en particulier un magnifique théâtre accroché à flanc de colline, sans parler des nombreuses maisons remarquables des siècles récents. On a d'un côté un mythe puissant, d'un autre une réalité tangible. Troisièmement, le site de Troie est pratiquement à la campagne, à quelques centaines de mètres du village de Tevfikiye (1 000 habitants) et à environ 25 km de la ville de Canakkale (55 000 habitants), alors que l'acropole de Pergame domine directement la ville (60 000 habitants).

Deux sites aussi célèbres bénéficient de flux touristiques importants, mais qui contribuent assez peu au développement local.

Dans le cas de Troie, l'impact des 380 000 visiteurs annuels ne bénéficie pas du tout au village de Tevfikiye, où l'on ne trouve guère que quelques cafés, un petit hôtel et des marchands de souvenirs – quelques dizaines d'emplois. La raison en est double. D'une part, la quasi totalité des visiteurs qui viennent de Canakkale arrivent à Troie sans devoir traverser Tevfikiye qui est évité par la grande route menant au site. D'autre part, le village se trouve dans un parc national créé en 1996 à la suite de l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial pour protéger le site, et qui impose des contraintes de construction très sévères.

L'impact est-il plus important pour Canakkale ? On pourrait d'autant plus le penser que Troie n'est pas le seul site touristique de la région, et même pas la principale. Le souvenir d'une autre guerre attire tous les ans des foules plus importantes. La bataille des Dardanelles (guerre de Canakkale en turc, bataille de Gallipoli en anglais) mit aux prises en 1915 les forces franco-britanniques aux forces ottomanes (commandées par le colonel Mustafa Kemal avec l'appui de troupes allemandes). Elle se termina par la victoire des troupes ottomanes. Les champs de bataille de la péninsule de Gallipoli sont donc le lieu d'un important tourisme mémoriel turc, pour lequel de nombreux monuments et



cimetières ont été aménagés. Nombreux également sont les Australiens et les Néo-zélandais (dont les ancêtres faisaient partie du corps expéditionnaire anglais) qui viennent chaque année depuis l'autre côté du globe commémorer le débarquement franco-anglais. En 2005 par exemple on a compté 20 000. La plupart de ces touristes mémoriels profitent de leur présence à Canakkale pour visiter Troie.

Le tourisme apparaît pourtant peu développé à Canakkale. La capacité hôtelière du département de Canakkale n'est que de 15 000 lits. Mais le département de Canakkale ne se réduit pas à Gallipoli et à Troie, qui ne rassemblent pas plus du tiers de la capacité hôtelière, soit environ 5 000 lits (le seul arrondissement de Ayvacik, en face de l'île grecque de Lesbos, en rassemble autant, en réponse à une demande touristique de repos). Cause ou conséquence, beaucoup des touristes qui visitent Troie – ou Gallipoli – ne passent pas la nuit sur place. De plus, ce tourisme a un caractère saisonnier marqué : le semestre d'été (avril-septembre) concentre 80% des visiteurs des visiteurs des sites à entrée contrôlée du département de Canakkale (principalement dans le site de Troie). Il est également fluctuant d'une année sur l'autre : 580 000 visiteurs à Troie en 2005, 276 000 en 2006. Concentration et fluctuation rendent difficile l'amortissement des investissements touristiques, et donc le découragent.

Il en va de même à Bergama. Les touristes visitent en général le site en groupe et en autocar. Les deux points d'intérêt principaux, l'Acropole et l'Asclepeion sont accessibles par de bonnes routes qui évitent le centre-ville. Plusieurs grands restaurants et des magasins qui vendent des souvenirs ont été installé à l'entrée de la ville, de façon à ce que les groupes puissent trouver ce qu'il leur faut sans avoir à pénétrer dans la ville elle-même. Cette situation illustre l'impact souvent limité du tourisme patrimonial sur le développement local. Même dans une ville qui jouit d'un patrimoine remarquable, et même lorsque celui-ci est visité, les retombées économiques sont modestes. Quelques heures suffisent pour la visite culturelle, et les touristes reprennent leur autocar pour aller dormir, manger et acheter dans un hôtel qui n'est pas nécessairement près des trésors artistiques.

Bernard-Henri Nicot et Burcu Odzirlik ont pu, à l'occasion d'une conférence réunissant en Avril 2008 les responsables des neuf sites de Turquie inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial, soumettre un bref questionnaire à ces responsables. Ils ont obtenus 16

réponses exploitables, représentant 7 sites. Le tableau 4 présente les principaux résultats.

**Tableau 4 – Impacts de l’inscription sur la liste, 7 sites turcs**

Activité touristique :	
antérieure à l’inscription	Oui (12 oui, 4 non)
influencée par l’inscription	Peu (9 peu, 2 largement, 1 non)
Inscription utilisée communication	Oui (14 oui, 2 non)
Influence sur travaux	Oui (11 renforcée, 3 initiée)
Coût pour développement local	Non (14 non, 1 partiellement)
Temps passé sur le site	1-2 jours
Site accessible	Oui (12 oui)
<i>Sources et notes</i> : exploitation de 16 questionnaires recueillis en avril 2008 auprès de responsables de 7 des 9 sites inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial en Turquie. La différence entre le total des réponses mentionnées et 16 est constituée par des non-réponses.	

L’échantillon est petit, mais les réponses assez convergentes. Il apparaît que le tourisme était dans la plupart des cas une activité pré-existante à l’inscription, et que celle-ci a eu « peu » d’impact sur son développement, même si presque tous les sites utilisent le label UNESCO dans leur communication. Il apparaît également que les séjours des touristes sont brefs : un ou deux jours. L’inscription a selon la grande majorité des responsables interrogés un effet direct sur les travaux de conservation ou de restauration, mais pas d’effet négatif sur le développement économique local (il est vrai que les responsables interrogés sont des conservateurs des sites). Ces réponses ont plutôt pour effet de conforter les résultats des analyses de terrain.

## V – Conclusion

Les trois recherches présentées ici convergent d’une façon assez remarquable. Elles suggèrent toutes les trois que l’impact de l’inscription sur la liste du Patrimoine Mondial sur le développement local est largement exagéré.

La revue de la littérature et les réflexions théoriques qu’elle rapporte l’expliquent assez bien. La chaîne est longue et fragile qui va de l’inscription au développement. Pour qu’un impact important se manifeste, il faudrait que l’inscription ait un effet marqué sur l’attractivité patrimoniale, que l’attractivité patrimoniale soit une composante majeure du tourisme, et que le tourisme soit un déterminant fort du développement économique. En réalité, dans la plupart des cas, au moins un – et parfois deux ou trois – de ces liens sont absents.

Les deux études empiriques le confirment. L'analyse économétrique conduite sur la France montre que le fait d'être sur la liste a statistiquement peu d'impact et sur le tourisme et sur le développement économique, surtout lorsque l'on prend en compte la qualité patrimoniale des sites autres que ceux qui sont sur la liste. L'analyse comparative de deux paires de lieux en Turquie conduit aux mêmes conclusions. Des variables qui n'ont rien à voir avec la beauté des sites et leur reconnaissance par l'UNESCO, telles que le dynamisme d'un maire ou les souvenirs d'une guerre récente, pèsent finalement aussi lourd ou plus lourd dans l'attractivité touristique et plus encore le développement local.

Il faut bien entendu se garder des extrapolations hâtives. D'autres analyses, sur d'autres pays ou d'autres comparaisons, produiraient peut-être des résultats différents. On observera pourtant que l'analyse économétrique sur le cas de la France était assez exhaustive : elle portait sur tous les sites classés et sur tous les cantons de ce pays, elle utilisait une batterie d'indicateurs du tourisme et du développement local, et elle faisait intervenir une douzaine d'autres facteurs explicatifs possibles. Ses conclusions, à savoir que l'inscription sur la liste n'a pas d'effet positif systématique visible sur le tourisme et le développement, semblent donc assez robustes. L'analyse comparative sur des sites turcs porte sur un échantillon plus réduit et est sans doute plus fragile. Mais elle montre, d'une façon concrète, qu'il y a des cas où l'inscription sur la liste n'a pas d'effets majeurs. Le moins que l'on puisse affirmer, c'est que le label UNESCO n'est pas une recette magique de développement : il n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante au développement économique.

Cela ne le rend évidemment pas inutile. Sa principale fonction, celle pour laquelle le Patrimoine Mondial a été créé, est de contribuer à la préservation, et à la signalisation, de lieux ou de symboles d'importance mondiale. Tout indique qu'il la remplit fort bien. Il aurait été bien venu que le Patrimoine Mondial remplisse en plus, comme un bonus, une fonction économique pour laquelle il n'a pas été conçu. Notre analyse suggère que cela n'est pas systématiquement le cas.

## Références

Gravari-Barba, Maria et Sébastien Jacquot. 2008. *impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : Une revue de la littérature*. Polygraphié. 61 p.

Nicot, Bernard-Henri et Burçu Ozdirlik. 2008. *Les impacts socio-économiques de l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial : Deux comparaisons en Turquie*. Polygraphié. P.

Talandier, Magali. 2008. *Le classement UNESCO favorise-t-il l'activité touristique et le développement économique local ? Une étude économétrique du cas de la France*. Polygr. 49 p.